

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 133 (1988)
Heft: 2

Vorwort: Prétendue objectivité des agences de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Prétendue objectivité des agences de presse

Nous ne prendrons ici, à titre d'échantillon, que deux coupures de presse des premiers jours du mois. La première a la lâcheté de goriller les recrues entrant en service, lesquelles ne font que satisfaire à une obligation constitutionnelle. La seconde monte en épingle l'agitation de groupuscules contre la présence de l'armée à la Didacta où, comme chacun sait, seules sont admises les prestations de pointe dans l'enseignement moderne, quelle que soit la branche, ici la simulation de tir et de conduite où notre pays a l'honneur de tenir une position pilote.

Cuvée d'hiver 15 000 volontaires

Aujourd'hui, 15 000 recrues de la classe 68 recevront pour la première fois (!, réd.) le casque qui leur vaudra le look martial requis. Ayons une pensée émue pour tous ces jeunes tempéraments qui seront enfin formés. (AP)

Ouverture de Didacta à Bâle L'armée dans le collimateur

Didacta 88, 6^e exposition internationale des matériels et systèmes de formation, a ouvert ses portes pour 5 jours à Bâle dans les halles de la Foire suisse d'échantillons (Muba). Vingt-huit pays prennent part à cette manifestation. Une centaine de personnes ont protesté mardi en début d'après-midi contre la présence de l'armée à Didacta.

La manifestation, qui s'est déroulée dans le calme, était organisée par des

mouvements pacifistes et des organisations syndicales. La présence à Didacta d'un stand consacré aux méthodes d'instruction de l'armée suisse a provoqué de vives réactions à Bâle dans les rangs de la gauche au Grand Conseil. Dès l'ouverture de l'exposition mardi matin, une trentaine de représentantes des « Femmes pour la paix » de la région bâloise, habillées en noir, ont défilé pour protester contre la présence de l'armée. Dans une lettre ouverte au directeur général de la Muba, la Commission fédérative des enseignants du Syndicat suisse des services publics (VPOD/SSP) regrette que des simulateurs de tirs et de conduite de chars d'assaut soient présentés dans une exposition internationale consacrée à l'enseignement. (ATS)

A juste titre, vous direz: «Que voilà rien de bien nouveau!»

A quoi nous ajouterons «Hélas!», en songeant à l'époque où nos agences avaient pour option le seul bien de la communauté.

Mais que penser d'un périodique comme *Politik und Wirtschaft* qui tombe dans le travers d'annoncer en première page de jaquette «Armee unter Beschuss, das EMD braucht eine neue Strategie» (N° 2/88)? L'article correspondant, dans le corps du texte, ne manque pas de citations d'officiers généraux. Mais en quoi constitue-t-il un renforcement de notre volonté de défense?

Tout se passe comme si, pour un bon mot, pour un regain de profil, l'armée devait se contenter de jouer les utilités. En fait, il en va de son abolition.

RMS